



Interpellation de Mme VANDERBORGHT : Le financement participatif.

Mme Vanderborght rappelle que la première question qu'elle a posée début 2025 dans l'enceinte de ce Conseil communal concernait la finance durable, et en particulier la possibilité pour les Ucclois de financer des projets durables afin que la commune puisse les réaliser. La réponse du Collège consistait à dire que c'est une bonne idée mais qu'il faut que les taux d'intérêt restent avantageux pour la commune et que le système de financement participatif soit fluide et attractif.

Mme Vanderborght revient sur ce sujet car les taux d'intérêt ne font qu'augmenter et qu'il devient de plus en plus intéressant pour Uccle de se pencher sur un financement participatif. De plus, elle a appris récemment que la commune d'Etterbeek, qui a lancé un tel projet d'emprunt participatif en 2024, est tellement satisfaite qu'elle en a lancé un deuxième en juin 2025.

L'objectif d'un financement participatif (crowdfunding) consiste à emprunter de l'argent aux habitants, afin de financer des projets locaux, concrets et durables, principalement tournés vers la jeunesse, la performance énergétique et le bien-être des habitants dans les quartiers. Pour Etterbeek, cette nouvelle opération s'inscrit dans leur Plan Climat, qui, comme celui d'Uccle, vise la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Etterbeek a sélectionné 5 projets et chaque citoyen ou organisme peut soutenir un projet à concurrence de minimum 1.000 € et de maximum 5.000 €, ce qui signifie un investissement global possible de 25.000 € (5.000 € par projet). La durée du prêt est de 5 ans, le montant global nécessaire pour les 5 projets est de 3 millions d'euros. La souscription à cet emprunt est possible pour les Etterbeekois (3,94 %) et les non-Etterbeekois (3,44 %), avec un taux plus intéressant pour les habitants de la commune. Etterbeek collabore avec la plateforme agréée Spreds, prestataire spécialisé dans le financement participatif.

Les 5 projets sélectionnés sont les suivants :

- Pavillon des jeunes (nouvel espace passif pour accueillir les jeunes du quartier) ;
- Ecole Claire-Joie (rénovation de la toiture en vue d'assurer son isolation et son étanchéité) ;
- Ecole Les Marronniers (idem) ;
- Centre scolaire Ernest Richard (remplacement des châssis en double vitrage) ;
- Stade communal Guy Thys (extension des vestiaires, création de salles polyvalentes, rénovation énergétique).

Mme Vanderborght est convaincue de l'effet positif de ce genre d'initiative :

- sur les finances communales (taux d'intérêt moins élevé que celui des banques) ;
- sur les finances des citoyens, qui utiliseront leur épargne de manière lucrative (taux plus intéressant que celui de leur compte d'épargne) et vertueuse (participation à l'amélioration de leurs propres quartiers, écoles ou infrastructures) ;
- in fine sur la planète tout entière, si les projets sont orientés sur la rénovation énergétique et la renaturation.

Des contacts exploratoires ont-ils été établis avec la commune d'Etterbeek (et la plateforme Spreds) afin d'envisager un partage de bonnes pratiques ? Et quelles seraient les prochaines étapes pour qu'un projet de financement participatif du même type puisse être déployé à Uccle ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot explique avoir pris contact avec Spred et avec la commune d'Etterbeek pour avoir des renseignements. Les taux d'intérêt qui sont offerts aux habitants sont plus élevés que les intérêts bancaires que nous payons quand nous empruntons de l'argent. Cela est donc intéressant pour les habitants mais nettement moins intéressant pour la Commune. De plus, certains frais sont également inhérents à la plateforme et aux honoraires d'avocats qui découlent de l'élaboration des différents contrats. Il convient également de prendre en compte le fait que cela ne peut pas être fait pour des projets plus globaux. Cependant, Mme l'Echevin Gol-Lescot n'exclut pas la possibilité d'y avoir recours un jour mais il convient d'être conscient que cela ne va pas rapporter de l'argent à la Commune.

Mme Vanderborght explique que le succès à Etterbeek a été incroyable et que cette commune avait opté pour des taux différents pour les habitants d'Etterbeek et pour les non-habitants.